

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

### 1. Intitulé du projet

Création d'un carrefour giratoire entre la RD 5 et les bretelles d'entrée et de sortie du diffuseur nord de la RN 57

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale  Conseil général de la Haute-Saône

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale  Monsieur Yves KRATTINGER, Président du Conseil général

RCS / SIRET  1 2 0 3 4 5 6 7 8 9 0 1 1 0 1 0 1 5 1 1 0 0 0 1 5  Forme juridique 72-20 département

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 b - Modification ou extension non substantielle d'autoroutes et voies rapides, y compris échangeurs	Réaménagement du diffuseur nord de la déviation à 2*2 voies de Rioz, par création d'un carrefour giratoire entre la RD 5 et les bretelles d'entrée et de sortie du diffuseur (sens Besançon/Vesoul).

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet comporte la création du giratoire sur lequel se grefferont cinq (5) branches : la bretelle d'entrée de la RN 57 (sens Rioz/Vesoul), la bretelle de sortie de la RN 57 (sens Besançon/Rioz), la branche de la RD 5 coté Rioz et celle coté Trésilly, et enfin la future branche pour la desserte d'un lotissement communal en projet.

L'ensemble des voiries existantes impactées par le projet sont sous domanialité du Département de la Haute-Saône (bretelles d'entrée et de sortie du diffuseur et RD 5)

Cette opération sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage départementale, après validation du projet par les services de l'Etat (DIR Est) pour ce qui concerne les modifications des bretelles du diffuseur, celles-ci ayant vocation à intégrer dans le futur le domaine routier national de l'Etat.

## 4.2 Objectifs du projet

Ce projet a pour objectif de sécuriser par la création d'un giratoire, l'ensemble des mouvements d'échanges routiers entre la RD 5, les bretelles d'entrée et de sortie de la RN 57 et la future desserte d'un lotissement en projet.

Cet aménagement permettra donc :

- De sécuriser l'accès à la RD 5 des véhicules quittant la RN57
- De sécuriser l'accès à la RN 57 des véhicules quittant la RD5
- De créer un accès direct sécurisé au futur lotissement situé à l'ouest de Rioz , par la rue de Noirfond.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase de réalisation

2 jours : décapage et dégagement d'emprises  
20 jours : remblais routiers et couches de forme  
3 jours : pose de bordures, réseaux, génie civil  
5 jours : couches de chaussées et de roulement  
5 jours : équipements divers  
2 jours : finitions  
Durée prévisionnelle du chantier = 2 mois

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation

Cet ouvrage routier est destiné à organiser le trafic routier au niveau des bretelles de sortie et d'accès à la RN 57. Il sera ouvert à la circulation publique.

Il sera exploité comme un élément fonctionnel du réseau routier départemental, le giratoire créé faisant partie du domaine départemental (entretien, surveillance, fauchage...).

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune demande spécifique. Le projet n'est pas soumis à une demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, ni à aucune autre disposition réglementaire.

Ce projet est situé en dehors de toute zone humide et aucun ruisseau n'est impacté par les travaux.

Il n'est pas situé dans une zone protégée au titre du code de l'environnement (APB, Natura 2000..) et ne se situe pas non plus dans une zone remarquable (ZNIEFF...)

Il n'est pas dans un périmètre classé au titre de l'urbanisme (espace boisé classé...) et ne se situe pas dans le périmètre de protection d'un monument historique.

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Dossier d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Projet (emprise au sol).....	8600m <sup>2</sup>
Dont destruction de zone déjà utilisée comme voirie.....	5300m <sup>2</sup>
Remblais nouveaux (emprise au sol).....	3300 m <sup>2</sup>
Imperméabilisation nouvelle (surface de chaussée)	2000 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 47° 43' 35" Lat. 6° 06' 38"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée:

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Commune de RIOZ, lieu dit « Zone  
d'activité de la Charrière »

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

Opération de la déviation de Rioz (RN 57) dans les années 80/90

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Route et annexe routière (talus). Propriétés du Département, de l'Etat et de la commune de Rioz.  
Terrain privé à usage agricole (pâturage) au droit de la future bretelle de desserte du lotissement communal projeté.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS 15/06/84 - révisions en cours depuis 18/12/2009 - opposable au 11/02/2010  
Zone NAB

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	P.P.B.E. en cours de validation et d'approbation pour la RN 57.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet, totalement en remblais, va utiliser des matériaux provenant de carrières agréées.
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en majorité sur des annexes routières (RN 57 et RD 5), mais impacte également un terrain agricole privé (pâturage) sur une emprise de 800 m <sup>2</sup> (branche reliant la rue de Noirfond au futur giratoire)
<b>Risques et nuisances Commodités de voisinage</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste à améliorer le fonctionnement du dispositif d'échange déjà existant RN57/RD 5 : il ne va donc pas, globalement, engendrer de bruit supplémentaire par rapport à la situation actuelle. En effet, les études menées par l'Etat dans le cadre de l'élaboration des cartes stratégiques du bruit montrent que le niveau sonore en bordure de la RN 57 est déjà élevé sur le secteur. Suite à la mise en service du giratoire, il n'y aura aucune augmentation perceptible du niveau sonore.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste à améliorer le fonctionnement du dispositif d'échange déjà existant RN57/RD 5 : il ne va donc pas engendrer, à l'échelle du territoire, d'odeurs supplémentaires par rapport à la situation actuelle. Au droit du giratoire, l'augmentation des nuisances olfactives ne sera pas significative. En effet, la zone supporte déjà un trafic élevé qui ne sera pas modifié par l'aménagement. L'aménagement ne générera pas un apport d'odeurs supplémentaires perceptible sur cette zone.
Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste à améliorer le fonctionnement du dispositif d'échange RN57/RD 5 : il ne va donc pas engendrer de vibrations supplémentaires par rapport à la situation actuelle. Au droit du giratoire, l'augmentation des vibrations ne sera pas significative. En effet, cette zone supporte déjà un trafic élevé, qui ne sera pas modifié par l'aménagement. L'aménagement ne générera pas d'apports de vibrations supplémentaires perceptibles sur cette zone.	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste à améliorer le fonctionnement du dispositif d'échange déjà existant RN57/RD 5: il ne va donc pas engendrer, à l'échelle du territoire, d'émissions lumineuses supplémentaires par rapport à la situation actuelle. Aucun éclairage public n'est prévu sur le giratoire.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste à améliorer le fonctionnement du dispositif d'échange déjà existant RN57/RD 5: il ne va donc pas engendrer, à l'échelle du territoire, de rejets polluants supplémentaires par rapport à la situation actuelle. Au droit du giratoire, l'augmentation des rejets polluants ne sera pas significative. En effet, cette zone supporte déjà un trafic élevé, qui ne sera pas modifié par l'aménagement. L'aménagement ne générera pas d'apports de pollutions supplémentaires et d'augmentation perceptible du rejet de polluants sur cette zone.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une surface supplémentaire de 2000m <sup>2</sup> (surface de chaussée) sera imperméabilisée. Les rejets des eaux pluviales issues de la plateforme routière du giratoire seront captés et acheminés par une canalisation latérale en béton vers les bassins de rétention des eaux de pluie déjà existants sur la RD 5.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet empiète légèrement (800m <sup>2</sup> ) sur le fond d'une parcelle agricole utilisée en pâture, sans que cela induise de modification substantielle sur l'activité agricole du secteur, d'autant plus que cette parcelle a vocation à être constructible à terme (projet de lotissement communal) dans le cadre du POS en cours de révision.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles

Aménagement de la voie existante (rue de Noirfond) par la commune de RIOZ, sur une centaine de mètres (l'amorce de la branche reliant la rue de Noirfond au giratoire créé étant intégrée dans l'opération sous maîtrise d'ouvrage départementale objet de la présente demande d'étude au cas par cas)

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de giratoire se situe dans une zone déjà aménagée.

Suite à la création de ce projet, les nuisances sur le cadre de vie de la zone autour du projet seront équivalentes à celles déjà existantes.

L'impact du projet sur les activités humaines et socio-économiques est positif car il permet de sécuriser la sortie de la RN 57 vers la zone d'activité de la Charrière et RIOZ, ainsi que l'accès à la RN 57 depuis ces zones.

La consommation de terres agricoles par le projet est très faible (800m<sup>2</sup>) et les autres espaces naturels consommés par le projet sont déjà traités en tant qu'annexes routières.

La zone autour du projet est fortement anthropisée.

Le projet a une faible emprise au sol (8600 m<sup>2</sup>) et, dans le cadre des mesures d'évitement de destruction d'espaces naturels, il a été conçu de façon à minimiser la consommation d'espaces verts (3300m<sup>2</sup>).

Le projet reprend, pour près de 62% de sa surface, des zones déjà utilisées actuellement par de la voirie.

Au vu des mesures d'évitement prises concernant la consommation d'espaces naturels, de l'absence de création de nuisances supplémentaires, de l'anthropisation actuelle de la zone de travaux, de l'absence de zones naturelles protégées à proximité immédiate pouvant être impactées par les travaux, le Conseil général de la Haute-Saône estime que ce projet pourrait être dispensé d'étude d'impact.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau.	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

**Objet**

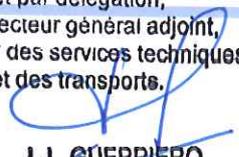
## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Vesoul, le 5/06/2013.

le, Pour le Président du Conseil général  
et par délégation,  
Le Directeur général adjoint,  
Directeur des services techniques  
et des transports.

Signature

  
J.-L. GUERRIERO